



mai 2014 numéro 11

<u>sommaire</u>

1 – après les européennes : l'aveuglement obscène

2 - rationalisation des coûts : la coloc' c'est rock'n roll!

3 - les illustres : invitation à la petite sauterie des chevaliers

4 - crèche départementale: tout ça pour ça!

5 - ressources humaines : attention au crash de la Kan'airline!

6 - suppression des Départements : le plus grand plan de licenciement de l'Histoire.

7 - tournée SUDmobile: des temps et espaces d'échanges et d'informations

8- suppression des Départements : P. KANNER : « ne dites pas ce que j'ai dit! »

et ... les brèves générales

1/ après les européennes : l'aveuglement obscène

n France, les fachos ont gagnés les élections européennes. Oui ! arrêtons de nous cacher derrière la banalisation du pire, c'est bien de ça dont il s'agit : les fachos ont gagné !

Et, après les discours de pseudo-effarement et leurs termes associés, comme s'il s'agissait d'une catastrophe

naturelle à laquelle personne ne pourrait rien (choc, séisme, irruption, tremblement de terre, raz-de-marée, etc.).

Le parti au pouvoir nous déclare qu'il va tranquillement continuer à nous projeter dans le mur, comme si ce qui vient de se passer était une anecdote.



Pourtant, si rien ne change maintenant, tant dans la ligne politique que dans la manière archaïque de gouverner, en 2017 le succès frontiste de ce dimanche 25 mai apparaitra comme une pâle répétition.

F. HOLLANDE (et son gouvernement) fait exactement le contraire de ce pourquoi il a été élu et cette attitude irresponsable signe une nouvelle fois son mépris de la démocratie.

1 électeur sur 2 n'est pas allé voter, ¼ de ceux qui y sont allés ont voté FN, et le PS ne représente plus que 14% des

votants.

Quelle inconscience ou quel cynisme amènent les élites à un tel autisme ?

Donc rien ne va changer ?! L'austérité et ses ravages sociaux est légitimée, la droitisation assumée et les contre réformes libérales vont se poursuivre et même s'accélé-

rer.

Comme la réforme territoriale qui réduira drastiquement l'espace du service public et ajoutera de la crise à la crise. Toutes les mesures dans les tuyaux actuellement (casse du code du travail, des solidarités, de la sécurité sociale, des services publics) ne feront que

créer toujours plus de pauvreté et de désespoir qui génèrent le repli sur soi, l'individualisme, le rejet de l'autre ... bref le nid de l'idéologie fasciste comme dans les années 30.

Les institutions sont archaïques, les partis de politicien(ne) s n'ont plus aucune légitimité.

Nous, citoyens, agents de la fonction publique, militants syndicaux sommes persuadés que seule la réappropriation du débat politique par le mouvement social réhabilitera l'espoir, la possibilité d'une alternative politique solidaire.

2/ rationalisation des coûts : la coloc' c'est rock'n roll !

'est la crise! y'a plus de sous!

Plus de sous pour le RSA! pour l'action sociale,

1ère mission du Département!

Le patron a pris les choses en main. Il est demandé à tous de faire des efforts!

Plus de sous pour faire tourner les services : on réorganise sans cesse à tour de bras dans toutes les DG pour trouver la meilleure formule afin de rationaliser le fonctionnement, on gèle les postes (sauf de fonction d'encadrement) créant ainsi le sous-effectif et l'augmentation de la charge de travail

Plus de sous pour nous, le personnel : en plus du gel du

point d'indice que nous subissons depuis plus de 4 ans, pas de revalorisation depuis des années de nos primes de grade, refus ou obstacles au remboursement de nos frais de déplacements, etc.

Les efforts sont supportés par tous ?! Un véritable plan d'économies est engagé!

<u>Première étape, éviter les dépenses inutiles.</u>

Pour le coup, c'est réussi : un Directeur général et un Directeur général adjoint nous quittent, et non des moindres, l'économie sera

conséquente. Et nous ne parlons pas uniquement de salaire ou de choix de recrutements coûteux mais discutables.

Après avoir loué à Ronchin le royal logement de fonction qui avait été spécialement meublé et équipé pour ce visiblement très efficace Dégé, pendant près de 5 ans auprès d'un membre de la famille Partouche (vous savez, les casinos, le Grand Stade, le LOSC, et tout ça), cette belle propriété, à deux pas de tout, a été « proposée » à la vente en 2008. Le Département, locataire, donc prioritaire (ça tombait bien), s'est donc empressé d'en faire l'acquisition moyennant la modique somme de 500 000 € hors frais pour que son grand serviteur ne se retrouve pas à la rue.

Ledit grand serviteur a alors pu légitimement réclamer les aménagements spéciaux destinés à rendre son logement plus fonctionnel et agréable, ce qu'un propriétaire privé se refuserait à faire pour son locataire. Le Département lui, ne pouvant rien refuser à l'un de ses hauts fonctionnaires, a donc réalisé les travaux demandés dans ce logement. Certaines mauvaises langues parlent de près de 400 000 € TTC de travaux, dont une terrasse en pierre

bleue, un atelier céramique, « des » cuisines équipées changées plusieurs fois, des cloisons abattues, d'autres créées, etc... Au final, un vrai petit havre de paix avec tout le confort le plus moderne aurait été aménagé.

Mais les gens exagèrent toujours.... Pourtant, ça parait plausible, il y aurait effectivement plus de dix chambres, un très grand salon-salle à manger, des dépendances, en veux tu en voilà, un jardin clos de plus de 1000 m², une grande cour au carrée à l'abri des regards et... un atelier d'artiste très spacieux. Bref, un lieu idéal pour recevoir les collègues et amis pour des soirées concerts bien arrosées...



<u>Deuxième étape, rentabiliser</u> <u>les dépenses engagées</u>

Cette propriété a donc couté bonbon au Département et ce beau logement va se retrouver vacant avec le départ de Dégé, ce qui est bien dommage s'agissant de deniers publics. Dégé va avoir bien du mal à trouver mieux, ou qu'il aille briller dorénavant et d'ailleurs on s'en cogne. Nous comprendrions qu'il puisse être tenté de se l'acheter au Département à bas prix. Pensez donc, une telle propriété sur la métropole lilloise, ça ne court pas les rues. Mais ça ne

se fait pas bien sûr, et cet ex-futur grand serviteur de l'Etat n'osera pas le faire, ce serait indigne du devoir d'exemplarité du fonctionnaire aussi haut soit-il. Alors ? Que faire d'une aussi grande propriété ?

Nous avons-une proposition à faire!

Vues les dépenses engagées, en cette période de crise immobilière, il serait inconcevable de céder ce bien sans y perdre des plumes et nous n'imaginons pas que notre patron, soucieux de faire cesser toute gabegie, puisse se risquer à une telle erreur. Les logements de fonction de nos « cadres supérieurs » coûtent chers aux contribuables nordistes et au personnel qui subissent les choix budgétaires, d'autant qu'il s'agit de location importantes (à titre d'exemple : environ 2000€/mois pour le DGS en hyper centre de Lille, 3000€/mois pour la DG-R adjointe, etc.) dont les montants sont des fonds perdus.

Pourquoi ne pas résilier tous les baux et installer tout ce beau monde dans la grande propriété? Nous l'avons dit, il y a beaucoup de place et chacun pourrait y avoir une, voire deux chambres à disposition. En plus, la colocation c'est branché, et tous pourraient se retrouver



miroton, une blanquette de veau ou des Saint Jacques à la Nantaise. L'atelier « d'artiste » pourrait être réhabilité en salle de lecture ou de banquet et la terrasse serait un lieu bien agréable pour les barbecues de l'été. Ainsi, les coûts d'entretien, d'eau, de chauffage, de téléphone, d'électricité, etc. seraient réduits et rationalisés.

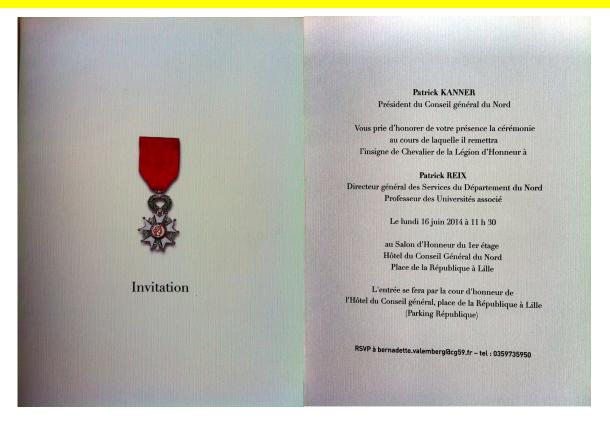
On pourrait même imaginer un potager amoureusement entretenu par les locataires et pourvoyeur de nourriture pour toute l'année. L'autarcie serait assurée et, comme à la Maison Blanche, les légumes bios du jardin seraient servis dans les réceptions protocolaires. Qui sait, peut-être même qu'un poulailler commun offrirait les œufs frais du petit déjeuner à tout ce beau monde. Imaginons les thèmes des futurs séminaires de direction, « Une poule pour chaque DG » ou « Ratissons nos pelouses au

le soir et le week-end en cuisinant en commun un bœuf printemps, pas nos collègues » ou encore « Les carottes bios rendent-t-elles plus aimables ». L'installation de panneaux solaires en toitures, de production d'eau chaude solaire, avec récupérateur d'eau de pluie seraient des aménagements inscrits sur la durée. Une remarquable vitrine pour l'Agenda 21.

> Parlons co-voiturage justement, le matin comme le soir, on pourrait imaginer que tous les locataires soient transportés en minibus de leur lieu de travail à leur lieu de repos bien mérité. Tous y gagneraient en sérénité, rien de tel que de se laisser conduire en transport en commun avec des gens de bonne compagnie, et les économies seraient notables nous n'en doutons pas.

> Alors, Mesdames Messieurs, prêt à partager l'effort avec vos concitoyens et collègues ?

3/ les illustres: invitation à la petite sauterie des chevaliers



Avis à la plèbe départementale

Notre bon et magnanime seigneur Sa Majesté KANNER adoubera le meilleur d'entre nous, le chevalier Sir Reix, le seizième jour de ce mois de juin de l'an de grâce 2014.

Telle fût pas notre surprise de recevoir ce joli carton (sur papier chicos légèrement gaufré) nous priant « d'honorer de notre présence la cérémonie » d'adoubement du dirlo général des services.

Formidable! Nous sommes comblés, honorés, gratifiés!

Les beaux tapis du salon d'honneur de l'Hôtel du Conseil Général, les petits fours et le champagne, ces hommes et femmes du gratin départemental ... difficile d'y résister!

Mais puisque cela nous est destiné, à nous, simples représentants du personnel, et que la démocratie directe a du bon, si le cœur vous en dit, n'hésitez à vous y rendre (des copies de l'invitation sont dispos au local syndical).

4/ crèche départementale: tout ça pour ça!

ors du dernier comité Technique Paritaire, l'administration nous a présenté sont projet « de réouverture de la crèche départementale.

Ce service au personnel se voit restreint et finalement ne s'adressera qu'à une poignée de privilégiés.

Voici le contenu de notre intervention :

« Aujourd'hui vous nous présentez un rapport défendant la réouverture de ce que vous nommez encore une crèche départementale.

Petit rappel: la situation dans laquelle les agents du service et les parents se trouvent est la conséquence d'une décision brutale et unilatérale de l'exécutif prise ne 2012 de fermer la structure.

Nos collègues ont donc dû se mobiliser pour sauver leur emploi er cette prestation ouverte à l'ensemble du personnel départemental.

Vous avez décidé seul de conditionner la poursuite de l'activité de la crèche au conventionnement avec la CAF dans le but de percevoir la PSU.

Ne nous leurrons pas, votre choix est conduit par votre obsession de rationaliser les coûts et l'occurrence ici de faire une véritable économie sur le budget de fonctionnement au détriment du service rendu au personnel puisque vous ne saisissez pas l'occasion du versement substantiel de la PSUY pour ouvrir des places supplémentaires.

Ce choix génère des contraintes importantes que l'on ne peut ignorer :

1/ la tarification à l'heure, le taux d'occupation minimum exigé provoqueront une flexibilité du personnel préjudiciable aux droits et aux conditions de travail.

2/ l'ouverture imposée à l'extérieur réduit considérablement le nombre de places disponibles pour le personnel départemental (à peine 42 places). Et ce ne sont pas les 30 berceaux réservés sur le reste du territoire, sur lesquelles nous n'avons aucune visibilité, qui permettent de satisfaire les besoins du personnel.

Pour SUD, il était temps pour la crèche départementale d'obtenir l'agrément des services départementaux de PMI.

Mais vous avez confisqué le débat pourtant nécessaire de son financement.

Pour nous, le personnel départemen-

tal avait son mot à dire sur le sujet. Un temps aurait dû être consacré à sa consultation.

Aujourd'hui le projet de « structure multi-accueil » ne répond pas aux besoins du personnel et constitue un recul.

Le personnel de la crèche, bien qu'associé au projet éducatif est particulièrement inquiet quant à ses futures conditions de travail.

D'autant qu'il manque aux représentants du personnel des éléments essentiels comme :

- le budget prévisionnel détaillé
- l'organisation concrète du travail et de fonctionnement de la crèche
- les dispositions spécifiques imposées aux agents de la crèche consécutives à l'organisation du travail
- les conventions passées avec les structures d'accueil extérieures (30 berceaux) et un rapport sur l'activité et l'occupation de ces places.

Le syndicat SUD ne peut donc cautionner en l'état les conditions de fonctionnement de ce multiaccueil. ».

5/ ressources humaines: attention au crash de la Kan'airline

'avion DRH de la Kan'airline traverse des zones de perturbations importantes. Plus de trace du pilote (le DG-R). Il semblerait que l'hôtesse de l'air (la DGa-R) ait pris les commandes de l'appareil ... ca craint!

Suppression de la direction des services aux personnel (les services sont absorbés dans d'autres directions), son dirlo est sommé de prendre sa retraite, la directrice adjointe, qui a pourtant porté à bout de bras des missions et dossiers (tel que la PSC) est écartée ... au profit d'une nouvelle recrue (« à mes côtés » comme l'affirme la DGa) qui a dans son sillage des réorganisations violentes à la MDPH (maison départementale des



personnes handicapées) générant une souffrance considérable au travail et qui se voit, malgré tout ça, confier, semble-til, une nouvelle direction appelée « pilotage et SDRH » ... un truc dans l'genre ... Ca craint vraiment ! Le personnel est paumé, inquiet et surtout non concerté !

La refonte annoncée de la DG Ressources est l'occasion de remettre sur le tapis la déconcentration de la fonction RH et la rationalisation des moyens dans cette direction au services des salariés de la collectivité.

SUD construit avec d'autres organisations une intersyndicale qui invite <u>l'ensemble du personnel de la DG-R</u> à une assemblée générale, le lundi 23 juin à 14h en salle Matisse à l'HDD.

6/ <u>suppression des Départements</u>: le plus grand plan de licenciement de l'Histoire.

I y a quelques semaines, toutes et tous, un matin au réveil, en tournant le bouton de la radio ou en ouvrant notre quotidien, nous avons appris que les Conseils Généraux allaient disparaître.

« Conseil Général ?! Mais c'est là que je travaille depuis des années moi !!! »

Oui! C'est là que nous exerçons toutes et tous nos missions au service du public comme près de 300.000 autres de nos collègues (dans les CG) à travers la France!

Quelle violence! Quelle brutalité! Ces politiciens annoncent la suppression d'un pan entier du service public sans dire ce que vont devenir les femmes et les hommes qui, quotidiennement, se chargent de le faire vivre auprès des populations.

Ce n'est pas un mauvais rêve! C'est une réalité que le gouvernement veut mener au plus vite!

C'est pourquoi, mobilisée, l'équipe de SUD est déterminée dans le combat qui s'annonce. La semaine du 2 au 6 juin, nous avons porté une motion d'actualité lors du congrès national de l'Union Syndicale Solidaires réuni à Dunkerque, appelant à construire une mobilisation syndicale et citoyenne.

Ce texte adopté à l'unanimité constitue un point d'appui pour fédérer et alimenter le rapport de force indispensable.

« Le président de la République a annoncé, ce lundi 2 juin 2014, les grandes lignes de la réforme territoriale. L'Union syndicale Solidaires dénonce, d'une part, les fondements de cette politique qui s'inscrit dans la volonté de casse de « rationalisation » des services publics dits de proximité, et, d'autre part, la méthode autoritaire du gouvernement qui refuse d'interroger la population par référendum pour un sujet aussi important. Déni de démocratie pour éviter de renouveler l'échec du référendum alsacien qui avait valeur de test national.

Cette réforme territoriale se traduit par la fusion autoritaire et opportuniste des régions, le dépeçage des départements annonçant leur disparition, la logique de métropolisation, l'obligation de fusion des intercommunalités.

Sous prétexte de simplifier le fameux « mille feuilles », cela constitue autant de dénis de démocratie, d'éloignement des centres de décision et d'abandon par l'État et les collectivités de territoires entiers et de leurs populations. Ce sont les usagers les plus fragiles, en particulier dans les zones rurales, qui en seront les premières victimes.

Sous prétexte d'un renforcement de la décentralisation, c'est une volonté de l'État de se désengager.

Sous prétexte de faire la chasse aux gaspillages, cette nouvelle réforme de la décentralisation a pour réel objectif de faire supporter l'austérité, que le gouvernement, en bon élève de Bruxelles, impose aux collectivités territoriales comme il l'impose aux services de l'État. C'est autant de concentration et de déshumanisation. C'est autant de réduction des services publics d'État, des services publics territoriaux, des services publics hospitaliers.

Les missions de service public, leur rôle au service des populations garantissant l'égalité d'accès de toutes et tous à des services fondamentaux et essentiels à la vie quotidienne et la place des agents publics qui exercent ces missions sont délibérément ignorés par le président de la République. La raison en est simple. Cette politique va provoquer le plus grand plan d'abandon de missions publiques et de privatisation de services de l'histoire de notre pays.

Ce sont les fonctions publiques territoriale, hospitalière, d'État qui, après déjà de nombreuses saignées, vont être confrontées au plus grand plan de suppressions d'emplois publics dont les précaires vont être les premières victimes. En particulier, ce sera le plus grand plan de licenciement chez les quelques 2 millions d'agents publics des collectivités territoriales.

C'est le devenir des services de proximité, déjà mis à mal, qui est en jeu. C'est le le principe républicain d'accès à un service public partout sur le territoire, zones rurales, zones périurbaines, zones urbaines, qui est bafoué. Classes fermées, hôpitaux fermés, maternités fermées, centres IVG fermés, urgences fermées, trésoreries fermées, tribunaux fermés, réduction des horaires d'ouverture au public, privatisation d'EDF-GDF, de France Télécoms, de la Poste, des autoroutes, du Rail ..., ce sont demain la gratuité de l'entretien de nos routes, l'accès à nos cantines scolaires, nos consultations de nourrissons dans les zones rurales, la protection de l'enfance, la sécurité incendie, l'accès à la culture, l'entretien et la préservation des espaces naturels, les services d'eau et d'assainissement public, les déchets ... qui sont menacés.

Pour l'Union syndicale Solidaires, réaffirmer l'importance du service public et les conséquences de son démantèlement sur le traitement et l'accès égalitaires des citoyens, c'est réaffirmer que les services publics, qu'ils soient territoriaux, hospitaliers ou d'État, remplissent des missions essentielles au bon fonctionnement d'une société démocratique. C'est réaffirmer que le service public doit être assuré par des fonctionnaires au service de l'intérêt général. Moins de services publics, ce sont les populations livrées aux appétits du marché et aux intérêts privés. La modernité, ce sont les services publics. La modernité, c'est l'exercice de ces missions par des fonctionnaires sous statut garantissant leur neutralité et le traitement égal de toutes et tous.

L'Union syndicale Solidaires refuse cette politique de destruction massive, la combat et la combattra, proposera la constitution d'un arc de force syndical et citoyen pour lutter contre cette régression anti-

sociale et antidémocratique. »

7/ tournée SUDmobile: des temps et des espaces d'échanges et d'informations

Qu'attendez-vous d'un représentant du personnel, d'une organisation syndicale ??

pour en débattre, échanger, pour s'informer, dans la convivialité,

les militants **SUO** vous rencontrent



'équipe militante SUD poursuit sa tournée des territoires. Vous êtes de plus en plus nombreux venir à notre rencontre pour débattre, échanger, boire un café, faire connaissance.

Voici les prochaines dates de passage de la SUDmobile d'ici le mois de juillet :

- le 12 juin sur le littoral : le matin à côté de la DT sur le parking du port autonome (route de l'écluse Trystan à Dunkerque) et l'après midi sur le parking de l'UTPAS de Dunkerque est—Hondschoote (55 rue Jules Guesde à Dunkerque).

- le 19 juin dans l'avesnois : le matin devant l'UTPAS de Fourmies, l'après midi sur le parking d'Aulnoy Aymeries
- **le 26 juin dans le cambresis** : le matin sur le parking de l'UTPAS de Caudry (80 rue du maréchal de Lattre), l'après midi sur le parking de l'antenne de l'UTPAS de Le Cateau (8 bis faubourg de Cambrai)

Tous les agents ont la possibilité de venir sur les dates et les lieux de leur choix. Des heures d'information s syndicale ont été déposées auprès de la hiérarchie.

8/ <u>suppression des Départements</u>: P. KANNER : « Ne dites pas ce que j'ai dit ».

h la la! Colère! Très colère, le président, à la lecture de notre dernier Aiguillon net!

V'là ti pas qu'à peine envoyée, notre dernière publication a suscité chez notre patron P. KAN-NER une réaction inattendue!

Rappelez-vous: dans le dernier numéro de l'Aiguillon net, nous avions pondu un article relatif aux déclarations du président du CG face à l'annonce de Valls de supprimer les Départements. Pour cela, nous nous étions appuyés sur 2 articles de presse (la Gazette du 14 avril 2014 et Métronews du 10 avril 2014) qui citent l'une de ses déclaration: « Allons jusqu'au bout. Je suis prêt à aller encore plus loin que le big bang territorial. Je suis prêt à avoir ce débat sur une vraie organisation fédérale, comme en Allemagne ou en Belgique. Là serait le vrai changement.».

Mais visiblement non! Nous avons mal compris! Notre culture politique le concernant serait selon lui insuffisante! rien de moins!

Vexé, il nous invite à rectifier nos propos concernant ses déclarations et pour se faire nous fournit une revue de presse concoctée par son cabinet privatisé.

Nous avons donc lu attentivement son petit dossier ... nous avons réfléchi sérieusement ... et ... ben non ! Nous ne rectifierons pas. D'autant qu'apparait au milieu de son dossier de presse les articles cités plus haut.

En réalité, à la lecture de ses déclarations, il apparait qu'il se contente de condamner la méthode (« *les élus locaux*



doivent être respectés (...) le premier ministre nous propose une réforme à la schlague sans réelle concertation », etc.) tout en affirmant qu'il est favorable à la réduction du nombre de régions et des départements avec à terme la construction d'un état fédéral (supprimant ainsi totalement les départements): « suppression des départements : le Nord dit « oui, mais.. », le Pas de Calais dit « non ! » (France 3 web le 9/04/2014).

Finalement nous ne sommes que face à des joutes oratoires servant de marche pied à une existence sur la scène politique et surtout, joutes inconséquentes concernant les suppressions massives d'emplois publics que représentent en réalité ces projets.

preves generales



Frais de déplacement (suite) : l'économie du vol - Dans le dernier numéro de l'aiguillon net, nous vous faisions part des règles régissant les frais professionnels et vous invitions à réagir rapidement en cas de difficultés. SUD avait immédiatement réagi et exigé un respect des règles en la matière en interpelant le service des frais de déplacement de la DAG. N'hésitez pas à nous faire connaître vos difficultés ou nous faire part des résistances que vous pourriez rencontrer en cas de refus de validation par votre hiérarchie. Le délai imparti pour la liquidation des frais de déplacement 2013 invoqué par le service de remboursement des frais n'a aucune valeur juridique et SUD restera attentif à tout refus de liquidation des états de frais.

Les organisations syndicales, elles aussi, sont rationnées : Dans la perspective des prochaines élections professionnelles en décembre prochain, le CG aurait pu, en accord avec les syndicats, décider de porter le nombre d'élus au comité technique de 12 à 15. C'est-à-dire augmenter les moyens mis à disposition des organisations syndicales pour représenter plus efficacement leurs collègues.

La majorité des syndicats (4 présents en CTP sur 5) ont porté des arguments de poids en faveur du passage de 12 à 15 représentants.

Pour ce qui nous concerne, nous avons insisté sur

-l'ampleur de notre collectivité et ses 12700 agents.

-La géographie de notre institution répartie sur 600 sites différents et étendue de Dunkerque à Fourmies.

-Le travail d'accompagnement individuel et collectif nécessaire à la représentation du personnel en CTP.

Mais ... ce sera non quand même l

En accord avec la CFDT, de manière arbitraire, sans aucun argument solide, si ce n'est l'impossibilité supposée de mener à bien une réunion avec 30 représentants syndicaux, l'exécutif persiste et signe!

Alors que les représentants de l'institution se gargarisent en permanence de « mettre en place un dialogue social de qualité », nous les avons invités à réfléchir au message qu'ils envoient à l'ensemble du personnel en privant leurs représentants de moyens indispensables à leur action.

Dossier individuel: SUD, pigiste à la direction des affaires juridiques - Dans l'aiguillon net de mai 2013, il y a un an, nous vous informions des actions que nous avions entreprises pour mettre en demeure Patrick KANNER de respecter la loi en matière de gestion du dossier administratif de l'agent.

Après plusieurs gesticulations et tentatives de botter en touche, la direction des ressources a du se rendre à l'évidence : le Département du Nord est dans l'illégalité la plus totale et autorise ses services à constituer des dossiers qui échappent à tout contrôle réglementaire. La dirlo adiointe vient donc de se fendre d'une note de service datée du 2 juin 2014 (voir ci-joint), envoyé dans toutes les directions, rappelant la loi; notre dernier courrier menaçant l'autorité territoriale de la saisine du Tribunal Administratif n'est sans doute pas étranger à cette bafouille qui semble pourtant sortie de nulle part.

Vous détenez maintenant toutes et tous les moyens d'exiger la destruction des informations vous concernant conservées dans vos services.

En ce qui nous concerne, nous ne lâchons pas le morceau et exigerons que la DG-R démontre de quelle manière elle compte s'y prendre pour faire appliquer la loi et donc cette circulaire.

Tentative pitoyable de l'administration de museler SUD :

Dans le cadre des discussions sur le protocole en vu des élections professionnelles de décembre prochain, l'administration nous sort du chapeau un article écrit sur un coin de table stipulant que « dans le cadre de la campagne électoral, il est interdit d'envoyer de messages mails toutes boites » ... disposition clairement anti-SUD nous sommant de stopper tout envoi de l'aiguillon net.

Nous avons immédiatement fait savoir à la directrice générale adjointe chargée de faire « l'intermédiaire » que nous ne nous plierons pas à ce dik-

Empêcher les organisations d'utiliser tous les moyens disponibles pour informer le personnel qu'elles représentent est une atteinte grave, à la fois à la liberté d'expression, mais aussi au droit de tout agent d'être informé.

Nous regrettons , que même sur un sujet aussi élémentaire, il n'y a pas l'unanimité des syndicats pour défendre l'utilisations de l'ensemble des movens d'information ... certains de manière opportuniste appuyant la position de l'administration.

